

## PROCES VERBAL

### Assemblée Générale Ordinaire de l'AICP- la Joliverie

**Mercredi 06 AVRIL 2022**

**Le Président Jean ALLAIRE** ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire régulièrement convoquée à 15H15. Les adhérents à jour de cotisation ont reçu la synthèse des différents rapports et résolutions. Les feuilles d'émargement des présents, représentés et listes des pouvoirs sont joints en annexe et totalisent **118 Votants**.

#### **A l'ordre du jour :**

**1° L'adoption du PV de l'AGO 2021** (voir annexe). Adopté à l'unanimité.

#### **2° Le Rapport d'activité :**

Il est présenté par le Secrétaire Général Daniel THEBAULT et joint en annexe.

**Fin 2021, l'AICP avait 320 membres** (289 actifs et 31 associés) contre 358 (319 + 39) en 2020.

#### **L'année 2021 a été marquée par 3 dossiers principaux :**

1) la poursuite de la communication auprès de nos adhérents (sur le [site aicp.fr](http://site.aicp.fr), onglets promos, parcours de vie, expédition du livre du CENTENAIRE...),

2) le travail avec la JOLIVERIE et LJT (La Jol'Toujours) et

**3) l'Aide au Développement** pour le « Centre des Métiers la Joliverie de BOUDRY », au BURKINA FASO (voir rapport spécial sur l'utilisation des dons reçus). L'AG extraordinaire du 24 Novembre 2021 a adopté les modifications de nos statuts en précisant l'objet de nos actions de développement et de leur financement.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

#### **3° Le Rapport Financier :**

Il est présenté par le Trésorier Philippe COCHET et joint en annexe. A retenir

**1) Pour l'AICP** le résultat 2021 est de 997.86 € (12 887.82€ de recettes contre 11 889.96 € de dépenses). **Le BP 2022 prévoit** 10 375 € de recettes et 19 000€ de dépenses (**dont l'annuaire**).

**2) Pour l'Aide au Développement en 2021 le compte d'exploitation** a un excédent de 6 266 € (16 166 € de dons reçus et 5 000 € de la Mairie en recettes et 14 900 € de dépenses). **Le BP (Budget Prévisionnel) 2022 prévoit** 19 000 € de recettes (dont 5 000 € de subvention mairie) et 25 500 € de dépenses (clôture du site 20 000 € + 1500 € d'aide au fonctionnement + 4 000 € de suivi, déplacement et contrôles) .

**3) La situation de la trésorerie au 31 décembre 2021** se monte à **19 924.21 € pour l'AICP** et **7 592 € pour l'Aide au Développement**. Le rapport est adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.

**4° Les cotisations** : A l'unanimité moins 1 abstention, elles sont **reconduites à 36 € pour les membres anciens AICP** et **20 € pour les membres Associés** (veuve d'ancien ICP et Amis de l'AICP).

**5° Elections du tiers sortant**. Sont élus à l'unanimité : Pierre Jean CHEVALIER de la 41°, Gérard MOREAU de la 39°, Jean Yves PUCELLE de la 37° qui se représentent ainsi que Christian PELTIER de la 39°, nouveau candidat.

**6° Rapport Moral :**

**Le Président Jean ALLAIRE** rappelle que l'année 2021 est restée très perturbée par le COVID et que nous avons mis à profit cette période pour réfléchir sur l'avenir de notre amicale. Nous souhaitons **poursuivre notre engagement en accord et avec le concours de la Jol ' Toujours**, en dynamique constructive avec la volonté de travailler sur des projets communs.

**En interne, les AG de novembre 2021 ont jeté les bases de notre stratégie à moyen terme :**

- Avec la gestion des adhérents et sympathisants par l'AICP (environ 450 Noms), les responsables de promos prenant le relais de gestion des rencontres internes
- Avec une **communication plus adaptée envers nos adhérents** (le Bulletin) et plus individualisée en rapport avec les événements familiaux.

Concernant **le volet très important de l'Aide au Développement**, la générosité des adhérents montre l'intérêt suscité par notre engagement. Nous poursuivons le Centre des Métiers la JOLIVERIE de BOUDRY et en 2022, nous financerons la sécurisation du site et des locaux. Nous réfléchissons avec notre partenaire, l'AADPE, sur la **pérennisation et la professionnalisation du fonctionnement du Centre des Métiers**. Ce serait lors de la venue des responsables de l'AADPE vers la 2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre prochain l'occasion d'aborder ces aspects de notre partenariat. Tout un programme...

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Le Président clôt l'assemblée à 16H45.

**Le Secrétaire Général**

Daniel THEBAULT

**Le Président**

Jean ALLAIRE